

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2016 N° 032

Régime social des indépendants : un fonctionnement en amélioration

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a inauguré aujourd'hui à Rennes la nouvelle antenne du Régime Social des Indépendants (RSI) Bretagne.

Dès 2012, le Gouvernement s'est donné pour objectif d'améliorer la qualité de service à laquelle sont en droit de prétendre les 6,8 millions de ressortissants du RSI. Un plan d'action a ainsi été mis en place pour répondre aux dysfonctionnements les plus urgents : réforme du recouvrement visant à mieux ajuster les cotisations aux revenus réels, amélioration de la qualité de service (accueil téléphonique et physique, information et suivi des demandes), mise en place de médiateurs pour résoudre les litiges... .

L'amélioration effective des services apportés aux affiliés permet désormais d'engager une réforme structurelle du RSI afin d'améliorer plus encore la qualité de service et de la rendre durable : en 2017, un pilotage unique du mécanisme de recouvrement des cotisations remplacera les compétences croisées entre le RSI et l'ACOSS, et le système informatique sera modernisé.

Dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, le Gouvernement a également pris des mesures pour diminuer les charges qui pèsent sur les travailleurs indépendants : les cotisations ont ainsi baissé d'1 milliard d'euros depuis 2015 et diminueront encore de 150 millions d'euros au bénéfice des travailleurs indépendants les plus modestes en 2017. Depuis 2016, la cotisation minimale de retraite permet de valider 3 trimestres contre 1 seul avant 2015. Et en 2017, le délai de carence en cas d'arrêt maladie sera ramené de 7 à 3 jours pour les arrêts de plus de 7 jours.

Martine PINVILLE:

« En cinq ans, nous avons réalisé de vraies réformes au bénéfice des travailleurs indépendants, qui s'achèveront en 2017 pour assurer un service fonctionnel et de qualité aux 6 millions d'assurés ».

Contact presse:

Cabinet de Martine PINVILLE: 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

